

**École Lambert-Closse**  
**Conseil d'établissement 2020-2021**

**PROCÈS - VERBAL**

**SÉANCE N°: 01**

**DATE DE LA SÉANCE :** 2020-10-21

**HEURE :** 18h30

La rencontre s'est tenue en vidéo sur TEAMS.

**PRÉSENCES:**

	Initiales	Présent(e)	Absent(e)
Alexis Beaudet-Roy - Parent d'élève	ABR	X	
Béatrice Toupin - Enseignante	BT	X	
Blandine Monjarret - Parent d'élève	BM	X	
Éric Thermidor - Directeur de l'école	ET	X	
Faiza Tebbji – Parent d'élève	FT	X	
Karen Perez - Responsable de la Relance des loisirs tout 9 (RDLT9); Représentante de la communauté	KP	X	
Karima Ailane – Représentante du service de garde	KA		X
Karine Comtois - Concierge	KC	X	
Laura Cárdenas - Parent d'élève	LC	X	
Manon Parenteau - Enseignante	MP	X	
Nastassia Marcogliese Checchin - Orthophoniste	NMC	X	
Nicolas Stämpfli - Parent d'élève	NS	X	
Sandrine Gionet - Enseignante	SG	X	
Sarom Bahk - Parent d'élève	SB	X	

Trois invitées, Mylène Héroux, Emmanuelle Etur et Elsa Laflamme étaient présentes sur TEAMS pour cette rencontre.

**CALENDRIER DES SÉANCES 2020-2021 :**

**Les séances du CÉ se tiennent généralement le mercredi :**

**21 octobre 2020; 18 novembre 2020; 20 janvier 2021; 24 février 2021; 21 avril 2021; 16 juin 2021.**

**1. Mot de bienvenue du directeur**

SB est nommée secrétaire pour la rencontre. Présentation des membres réunis.

**ET**

<p><b>2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 21 octobre 2020</b></p> <p>L'ordre du jour de la rencontre est adopté à la proposition de NS, secondé par ABR.</p>	Tous
<p><b>3. Suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2020</b></p> <p>Le procès-verbal de la rencontre est adopté avec modifications, à la proposition de LC, secondé par ABR.</p> <p>Suivis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Aide alimentaire</b> : L'école a reçu une allocation pour les collations au service de garde</li> <li>• <b>Questions des parents et réponses sur la rentrée 2020 Covid-19</b>: Le 14 octobre, M. Thermidor a envoyé une communication aux parents avec la liste des questions/réponses, en lien avec les mesures sanitaires, qui ont été posées lors de la rencontre du conseil d'établissement du 2 septembre 2020.</li> <li>• <b>Classe verte et résolutions des transferts de fonds</b> : Le P'tit bonheur n'a toujours pas remboursé le dépôt effectué par l'école pour la classe verte qui a été annulée en raison de la pandémie.</li> <li>• <b>Résolutions de transferts de fonds</b> : Pour l'année 2019-2020, le montant total des dépenses autorisées en cours d'année et devant être payées par le fonds des parents s'élevait à environ 21 000\$. Toutefois, la pandémie ayant entraîné un bénéfice d'environ 8 000\$ pour l'école, le montant transféré à partir du fonds 4 s'élève finalement à environ 13 000\$. Ces montants restent à valider par NS. Les montants exacts à fournir seront précisés.</li> <li>• <b>L'Assemblée générale des parents</b>: L'Assemblée générale s'est bien déroulée le 14 septembre sur ZOOM, grâce à l'animation « technique » de NS.</li> </ul>	Tous
<p><b>4. Mandats du CÉ</b></p> <p>ET a fait une présentation PowerPoint sur le rôle et les obligations des CÉ, ce qui inclut plusieurs modifications à la <i>Loi sur l'instruction publique</i> qui sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2020. Par exemple : l'obligation d'élire au moins 2 membres parents substitués (cette année, les substitués élus sont Gunter Gamper et Yolaine Williams); l'obligation d'élire un vice-président pour un mandat d'un an (le rôle du vice-président est de remplacer le président en cas d'absence); l'obligation de consulter les élèves au moins une fois par année sur un sujet en lien avec l'école. ET explique aussi les pouvoirs d'adoption et d'approbation du CÉ. Une copie de la présentation sera communiquée aux membres.</p>	ET
<p><b>5. Mandat et élection du président et du vice-président du CÉ</b></p> <p>BM (est proposée par KC) et est élue présidente par acclamation. LC se propose et est élue vice-présidente par acclamation.</p>	Tous

<p><b>6. Modalités de fonctionnement du CÉ</b></p> <p>Le minimum de séances requis pour le CÉ est 5. Les membres conviennent du calendrier de séances suivant : le 21 octobre 2020, le 18 novembre 2020, le 20 janvier 2021, le 24 février 2021, le 21 avril 2021 et le 16 juin 2021. Il y aura une autre séance au mois de mai si nécessaire.</p> <p>NS se propose comme trésorier (continuant son mandat de l'année précédente) et devient trésorier par acclamation.</p> <p>L'ordre du jour de chaque rencontre sera préparé par la présidente et ET une semaine avant la rencontre. Il sera ensuite envoyé par courriel aux membres, qui sous réception confirmeront leur présence au CÉ.</p> <p>Pour avoir quorum, une majorité des membres en poste doit être présente, dont la moitié des membres parents. FT demande si un membre sera éliminé du CÉ s'il manque 2 rencontres consécutives. LC vérifiera dans la Loi sur l'instruction publique et les règles de régie interne.</p> <p>Secrétariat : FT propose qu'au lieu de confier aux parents le rôle de secrétaire à tour de rôle, le CÉ désigne une personne (membre du CÉ ou autre) qui agira comme secrétaire à chaque rencontre. Il y a un budget de 400\$ pour le fonctionnement du CÉ. Suite aux discussions, proposition de FT de payer une personne pour agir comme secrétaire à chaque rencontre et préparer les PV et qu'elle soit rémunérée à 80\$ par séance. BT accepte d'agir en tant que secrétaire dans le cadre de cette proposition. LC souligne que le retrait de cette responsabilité pour les membres du CÉ pourrait attirer des parents qui n'ont pas le temps de rédiger des PV.</p> <p>Il y aura un minutage sur l'ordre du jour. La présidente, en charge de rédiger l'ordre du jour, inclura le minutage des différents points.</p>	Tous
<p><b>7. Régie interne</b></p> <p>ET a envoyé les règles de régie interne, qui ont été modifiées l'année précédente, aux membres.</p>	ET
<p><b>8. Budget du CÉ 2020-2021</b></p> <p>Le CÉ dispose d'un budget de fonctionnement de 400\$ pour les frais de civilité (gardiennage lors des réunions, rédaction des PVs, collations) ainsi qu'un budget de 400\$ pour le perfectionnement qui peut être utilisé à des fins de formation. L'OPP aura également jusqu'à 50\$ à dépenser sur présentation de factures au directeur. À une prochaine séance, NS présentera le budget.</p>	ET

<p><b>9. RDLT9</b></p> <p>KP explique le rôle de la RDLT9 à l'école. Dans le contexte actuel, aucune activité n'est offerte au site de Lambert-Closse. Des activités virtuelles sont offertes ainsi que des activités sans contact (badminton) pour enfants et adultes. La RDLT9 est en attente pour voir si les activités peuvent reprendre au Centre St-Denis.</p>	<p><b>KP</b></p>
<p><b>10. Comité vert (plantation des arbustes)</b></p> <p>Emmanuelle Etur et Elsa Laflamme présentent le projet du Comité vert de l'OPP. Le 12 octobre dernier, plusieurs végétaux ont été plantés dans la cour de l'école pour remplacer les plantes piétinées. Les plantations sont délicates et doivent être protégées. Il y a des tâches à prévoir par des parents bénévoles pour l'entretien des végétaux (ex : arrosage, désherbage des mauvaises herbes, réparer des grillages des clôtures) à l'automne et au printemps. L'OPP demande un budget estimé à moins de 100 \$ pour effectuer certaines réparations et aménagements. Ce budget est approuvé par le CÉ. L'OPP veut aussi lancer une campagne de sensibilisation aux usagers de la cour avec des activités qui peuvent impliquer les élèves, le personnel enseignant, les éducateurs SDG, le comité vert des élèves, etc.</p> <p>KC soulève le fait que la nouvelle cour prend beaucoup d'entretien, en plus de sa charge de travail qui est déjà beaucoup plus lourde en raison de la Covid-19. Parce qu'elle est plus attrayante, de nombreux jeunes l'utilisent la nuit et la fin de semaine, et laissent des saletés (bouteilles cassées, mégots) qui sont parfois dangereuses. Il est proposé que des parents bénévoles donnent un coup de main pour ramasser les feuilles mortes et les déchets qui y sont laissés chaque nuit. Des suggestions incluent de faire des corvées régulières et/ou un horaire pour les parents volontaires pour aider avec le nettoyage de la cour le matin avant l'arrivée des élèves.</p> <p>Le CSSDM n'autorise pas l'école à verrouiller les portes de la cour la nuit. Il n'y pas de budget pour l'installation des caméras. ET a appelé la police plusieurs fois et ils font des patrouilles le soir. L'année dernière, le CÉ a fait installer des pancartes d'interdiction. Par contre, la police ne peut pas donner des contraventions.</p> <p>Il est constaté que toute campagne de sensibilisation doit s'adresser à la communauté plus large du quartier ainsi qu'à celle de l'école. MP soulèvera l'idée auprès du personnel enseignant de faire des activités de sensibilisation, des affiches, etc. NS fera une ébauche de lettre aux parents leur demandant de l'aide pour l'entretien de la cour et la partagera avec SB.</p>	<p><b>L'OPP (invitées)</b></p>
<p><b>11. Consultation du plan triennal de la répartition des immeubles scolaires (PTRDI)</b></p> <p>Reporté au prochain CÉ.</p>	<p><b>ET</b></p>

<p><b>12. Bibliothèque et représentant de la communauté</b></p> <p>Il a été décidé l'année dernière que le rôle de 2<sup>e</sup> représentante de la communauté ne sera plus occupé par la responsable de la bibliothèque Mordecai-Richler (un représentant de la bibliothèque effectuera tout de même des visites régulières au CÉ pour y parler des activités proposées par la bibliothèque). Il y a un poste de membre représentant de la communauté à combler. Ce poste serait proposé à la communauté par les membres du CÉ. BM approchera une employée qui s'occupe du volet jeunesse du YMCA du Parc. KP suggère qu'on peut aussi demander aux représentants des plus petits organismes communautaires du Mile End.</p> <p>Les membres du CÉ proposeront des candidats par courriel afin qu'ils puissent voter sur un représentant de la communauté à la prochaine rencontre.</p>	<b>ET</b>
<p><b>13. Retour sur l'assemblée générale du 14 septembre 2020</b></p> <p>Une cinquantaine de parents étaient présents sur ZOOM lors de l'assemblée du 14 septembre.</p> <p>NS suggère que si la prochaine assemblée a lieu par vidéo, l'équipe-école pourrait être présentée aux parents en montrant leurs photos.</p> <p>MP suggère que les photos du personnel enseignant peuvent être affichées à l'entrée de l'école. Les photos peuvent être présentées à l'assemblée générale. BT mentionne qu'éventuellement les photos peuvent être affichés sur le site Web de l'école avec une liste des noms du personnel.</p>	<b>Tous</b>
<p><b>14. Service de garde</b></p> <p>France est toujours en congé de maladie, mais l'équipe du SDG commence à se stabiliser. Plusieurs éducateurs ont été engagés, il y a moins de changement de groupes, et l'école a reçu l'autorisation d'engager des surveillants d'élèves.</p> <p>ABR mentionne que lors des premières journées pédagogiques, il était difficile de faire respecter les consignes sanitaires. Il suggère que, si les bulles-classes ne peuvent être respectées lors des journées pédagogiques, les parents en soient avisés à l'avance pour les laisser décider d'envoyer ou non leur(s) enfant(s) à l'école ces jours-là.</p>	<b>ET</b>
<p><b>15. Comité de parents CP-CSSDM</b></p> <p>BM a assisté à la dernière rencontre du Comité de parents CP-CSSDM. La direction générale du CSSDM a pris la décision de réaffecter des enseignants-orthopédagogues pour combler des postes dans des classes où il n'y a pas de titulaire. Jusqu'à présent, Lambert-Closse n'a pas été touchée par cette décision. Le Comité des parents a rédigé un projet de lettre au CSSDM pour faire connaître leur opposition à cette stratégie. Dans cette</p>	<b>BM</b>

<p>lettre, le Comité propose que les conseillers pédagogiques et les cadres devraient être réaffectés à la place. Chaque CÉ doit approuver la lettre.</p> <p>Des modifications à la lettre sont suggérées, notamment pour éviter de générer de nouveaux dysfonctionnements dans le système en tentant de régler le problème. BM apportera les modifications et transmettra la nouvelle version aux membres. Le CÉ va voter sur l'adoption à la prochaine réunion.</p> <p>Le Comité demande de transmettre toutes les initiatives particulières des écoles en lien avec la Covid-19. Aucune initiative n'a été adoptée localement parce que l'école doit suivre les consignes de la santé publique.</p>	
<p><b>16. Dossier lutte contre l'intimidation</b></p> <p>ET présente le nouveau plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation à l'école. Le protocole a été révisé par l'agente de réadaptation et le technicien en éducation spécialisée, qui ont fait des ajouts.</p> <p>LC demande si le nouveau personnel a suivi toutes les formations que devraient suivre l'équipe-école; par exemple, une formation sur les enfants transgenres. ET fera le suivi.</p> <p>En ce moment, les gros défis au niveau interpersonnel découlent du fait qu'il faut rester dans les bulles-classes, ce qui cause des conflits entre des élèves de la même classe.</p> <p>Le plan de lutte est approuvé par le CÉ.</p> <p>BT va le publier sur le site Web de l'école.</p>	<b>ET</b>
<p><b>17. OPP</b></p> <p>L'OPP n'a pas tenu de réunion générale cette année.</p>	<b>L'OPP (invitées)</b>
<p><b>18. Varia</b></p> <p>SB a fait circuler par courriel une ébauche de la politique sur la diversité et l'inclusion. Elle sera discutée lors de la prochaine rencontre.</p> <p>KC mentionne qu'il s'agit de la semaine des directions et remercie M. Thermidor pour son travail.</p>	
<p><b>Levée de la séance : 21h45</b></p>	